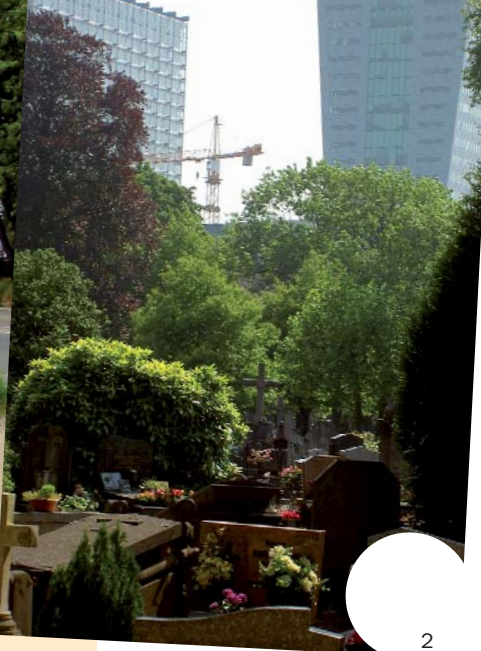




1. PRAIRIE FLEURIE EN BORDURE DE VOIRIE : UNE MÉTHODE DE REMPLACEMENT D'ESPACES GAZONNÉS OU IMPERMÉABILISÉS. • 2. ILOTS DE NATURE NON ENTRETENUS DANS UN CIMETIÈRE DE LILLE-SUD.

1

© Camille Jouglot - Plante & Cité



© Guillaume Lemoine

2

>>> Référentiel

Se doter d'indicateurs pour évaluer sa gestion

Politiques environnementales des espaces verts

L'application d'une politique environnementale nécessite la mise en place d'un processus d'évaluation: évaluation initiale des impacts environnementaux causés par les méthodes de gestion actuelles, puis évaluation régulière afin de mesurer la pertinence et l'efficacité des mesures de corrections mises en place. Un référentiel d'indicateurs a donc été élaboré¹. Il cible, en priorité, les services des espaces verts dans ses aspects de gestion du patrimoine. L'ensemble des indicateurs (voir tableau page suivante)² permettent à la collectivité de mesurer l'impact de ses activités sur l'environnement, de s'auto-évaluer, de se comparer à d'autres collectivités.

L'outil. Après concertation avec quelques responsables de service, il a été choisi d'opter pour une entrée par activités du service (arrosage, taille...) plutôt que par thèmes environnementaux (eau, sol...).

Huit thèmes de gestion ont ainsi été retenus:

- Gestion de l'eau • État sanitaire des végétaux
- Fertilisation • Plantes indésirables • Zones enherbées • Déchets issus du patrimoine vert
- Véhicules et engins • Patrimoine naturel.

Afin de répondre à l'ensemble des services espaces verts, les indicateurs sont ensuite classés en deux catégories:

- les indicateurs principaux (P): indicateurs essentiels à suivre pour visualiser la progression du service;
- les indicateurs secondaires (S): indicateurs complémentaires venant apporter plus de précisions à l'évaluation des pratiques.

L'actualisation des indicateurs doit se faire tous les ans, excepté pour les indicateurs secondaires et ceux faisant appel à des calculs de superficie, qui ont une période d'actualisation de trois ans. Ce système permet une prise de recul régulière sur l'efficacité des actions mises en place.

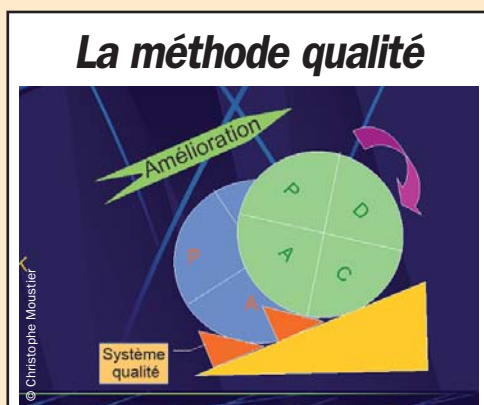
Et si les gestionnaires s'inspiraient des outils d'évaluation mis en place par les services d'espaces verts des villes ?

Utilisation. La conception du référentiel est faite de façon à ce que chaque service s'approprie l'outil et choisisse les indicateurs qui correspondent le mieux à sa politique environnementale et aux actions définies. Le référentiel doit permettre au service de progresser graduellement, selon le principe d'amélioration continue (voir schéma roue de Deming):

- 1- définition par le service d'une politique de gestion des espaces verts prenant en compte l'environnement;
- 2- sélection d'une batterie d'indicateurs, parmi ceux du référentiel, propres et adaptés au service, à partir desquels on obtient un premier état des lieux;
- 3- mise en place de mesures correctives dont l'efficacité sera constatée au fur et à mesure des bilans fournis par les indicateurs (en fonction de leur périodicité).

Ainsi, de bilan en bilan, le service visualise clairement ses avancées (ou non) en matière de gestion environnementale et peut efficacement définir de nouvelles actions.

Ce référentiel a fait l'objet d'améliorations après le recueil des avis et des propositions d'amélioration d'une quinzaine de services espaces verts en France. Il peut donc, d'ores et déjà, être directement utilisé; néanmoins, son utilisation « en routine » nécessite de le tester plus largement et surtout de développer un outil informatique de suivi.



La roue de Deming (du nom du statisticien inventeur) illustre la méthode qualité PDCA (Plan Do Check Act) en quatre étapes:

- 1. Plan.** Planifier la réalisation, par exemple l'écriture du cahier des charges et l'établissement d'un planning.
- 2. Do** (faire). Construire ou réaliser l'œuvre.
- 3. Check** (vérifier). Contrôler le travail. Cette étape utilise des moyens de contrôle divers, tels qu'indicateurs de performance...
- 4. Act.** Rechercher des points d'améliorations. Pour éviter de revenir en arrière, on représente une cale sous la roue qui symbolise, par exemple, un système d'audits réguliers, ou un système documentaire qui capitalise les pratiques ou les décisions.

suite page 16 ●●●

1. En collaboration avec le CNFPT Pays de la Loire.
2. Les indicateurs environnementaux sont des grandeurs permettant de décrire et/ou de mesurer l'état de l'environnement. Ils doivent être établis à partir de quantités observables ou mesurables, et reflètent ainsi l'impact – positif ou négatif – d'une activité sur l'environnement.



Pierre Veillat

Conseiller scientifique et technique, direction des espaces verts et de l'environnement

Ville de Paris

●●● suite de la page 15

Initialement conçu pour les services espaces verts, cet outil peut également servir aux espaces naturels.

Les indicateurs pouvant être utilisés individuellement, il est donc possible, au cas par cas, de se composer une batterie d'indicateurs adaptés aux espaces naturels. Ceux-ci seront notamment issus des thèmes « Gestion des espaces enherbés » et « Gestion du patrimoine naturel ». Les indicateurs proposés peuvent également en générer d'autres (tout en gardant le même schéma de ratio, de pourcentage...). D'un monde à l'autre, la porte est donc grande ouverte... ■

CAMILLE JOUGLET

INSTITUT NATIONAL D'HORTICULTURE

>>> Mél: camille.jouglet@inh.fr

En savoir plus

Plante et Cité • <http://plante-et-cite.inh.fr>

Plante et Cité est une plate-forme nationale d'expérimentation et de conseils techniques spécialisée dans les domaines des espaces verts. Elle vise à animer des programmes de recherche, d'expérimentation, d'études techniques en partenariat avec les collectivités, professionnels et établissements d'enseignement et de recherche ; à mutualiser les connaissances ; à réaliser une veille technique et le transfert de technologies.

« Nous avons créé une norme »

La ville de Paris dote certains de ses espaces d'un label « espace vert écologique ».

Comment évaluez-vous leur conformité ?

Cela fait plusieurs années que la ville porte une réflexion pour limiter l'empreinte écologique de sa gestion d'espaces verts. Ainsi, nous avons entamé une démarche aboutissant à la classification de nos espaces vis-à-vis de leur qualité écologique, en lien avec leur fonction sociale. Par exemple, à certains endroits, nous choisissons d'implanter des prairies naturelles, voire des friches, à d'autres des pelouses bien tondues plus aptes à accueillir du public. Notre évaluation se fait au regard de cette classification. Pour l'évaluation, nous suivons les principes d'amélioration continue que l'on trouve dans les systèmes de certification tel Iso 14 000. Cela suppose des audits périodiques (annuels et quelquefois plus). Les audits (qui sont réalisés par un organisme indépendant) évaluent le niveau de performance écologique atteint, les moyens mis en œuvre, en comparaison des objectifs annoncés.

Et que contrôlez-vous ?

Nos critères écologiques de gestion vont du « zéro phyto » jusqu'à l'accueil du public. Par exemple, nous avons mis en place et nous suivons une ges-

tion raisonnée de l'eau avec un système de calcul très précis. Chaque mois, la quantité d'eau est adaptée au végétal, à la nature du sol, à la climatologie, à la pente, etc. Un calcul informatique indique, par exemple, s'il faut arroser quatre minutes tous les cinq jours en avril, puis un quart d'heure en mai... Cette méthode, quand elle est suivie, peut générer entre 25 et 30 % d'économie. L'audit cherche à savoir si les préconisations sont appliquées ou encore si l'eau utilisée est potable ou non potable. En bout de procédure, l'auditeur fait des commentaires qui vont de la simple remarque à la non-conformité et propose ou non la labellisation. Avec le temps, nos critères vont encore s'affiner.

Comment faites-vous pour disposer des données de contrôle ?

C'est le jardinier qui garde la maîtrise des données, aidé de l'outil informatique pour les calculs. Les agents disposent de carnets de suivi (traitements, consommations, temps d'arrosages...) qui servent d'éléments de preuve au moment des audits.

Cela change les méthodes de travail et bouscule les habitudes car le métier de jardinier est fondé sur l'oralité. Pourtant, le système de labellisation réclame de prouver des choses, donc d'écrire. Si l'auditeur demande « Avez-vous le plan des réseaux d'arrosage ? », ce plan doit exister. Or, souvent, l'historique fait qu'il n'a jamais existé où qu'il a disparu. Il faut également que le système documentaire soit complet. C'est le cas des plans de traitement sanitaire des végétaux. On doit savoir que tel jour, on a utilisé tel produit sanitaire biologique, savoir qui l'a fait, quelle quantité a été employée et où.

Il a donc fallu former les gens ?

Trois mille agents ont été sensibilisés au développement durable adapté aux espaces verts. Tous nos agents susceptibles d'utiliser les systèmes de traitement passent un examen spécial et difficile. Tous savent et comprennent la dangerosité des produits. L'utilisation de produits chimiques est limitée à « une trousse de secours ». Les traitements préventifs sont abandonnés. Les agents sont formés à la reconnaissance des niveaux d'infestation mais aussi à l'utilisation des auxiliaires.

Cela porte ses fruits ?

Cette année, cent jardins ont été passés au crible. Cinquante-neuf ont été labellisés. ■

RECUEILLI PAR MOUNE POLI

>>> Mél: pierre.veillat@paris.fr

Exemples d'indicateurs

P : Indicateurs principaux, essentiels à suivre pour visualiser la progression du service.
S : Indicateurs secondaires.

Indicateurs évaluant la gestion de l'eau

Volume d'eau consommée par an pour l'arrosage/Superficie gérée par le service espaces verts	P
Superficie de pelouses (hors terrain de sports) arrosées/Superficie totale arrosée	S
Volume d'eau du réseau potable utilisée/Volume total d'eau consommée pour l'arrosage	P
Volume d'eau puisée (forage...) utilisée/Volume total d'eau consommée pour l'arrosage	P
Volume d'eau recyclée (eau de pluie...) utilisée/Volume total d'eau consommée pour l'arrosage	P

Indicateurs évaluant la gestion du patrimoine dit naturel

Nombre de zones naturelles d'intérêt écologique (Znieff, Zico, Espaces naturels sensibles, Natura 2000...) sur l'ensemble de la collectivité et gérées par les espaces verts	P
Ces zones font-elles l'objet d'un plan de gestion adapté ?	S
Nombre d'espèces végétales et animales protégées sur le territoire de la collectivité	P
Réalisez-vous des inventaires floristiques et faunistiques pour visualiser l'impact des modes d'entretien ?	P

Indicateurs évaluant la gestion des zones enherbées

Existe-t-il différents modes d'entretien des espaces enherbés ?	P
Superficie totale tondue/Superficie totale gérée par le service espaces verts	P
Superficie totale fauchée/Superficie totale gérée par le service espaces verts	P
Superficie fauchée avec exportation/Superficie totale fauchée	S
Les techniques de fauche prennent-elles en compte la préservation de la flore et de la faune ?	P